



RAPPORT ANNUEL **2022**

ASSOCIATION LE FOYER

SOMMAIRE

ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION	2
CONSEIL DE L'ASSOCIATION LE FOYER	3
RAPPORT DU CONSEIL Claude Paquier, président	4
RAPPORT DU DIRECTEUR Ghiskan Sakijha, directeur	8
PROJET DE CONSTRUCTION	13
CLIN D'ŒIL DES SECTEURS	16
COMPTES	24
DONS REÇUS	34

ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'ASSOCIATION LE FOYER, reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, gère à Lausanne quatre établissements distincts :

le foyer [fondé en 1900]

- lieux d'hébergement adaptés et destinés à des personnes adultes aveugles ou malvoyantes présentant des troubles du développement intellectuel et autres troubles associés
- lieux d'hébergement adaptés et destinés à des personnes adultes avec trouble du spectre de l'autisme, troubles du développement intellectuel et autres troubles associés
- ateliers et centres de jour destinés et adaptés aux différents publics adultes accueillis en externat et en internat

ééaa [ouverte en 1997]

école pour enfants avec trouble du spectre de l'autisme et autres troubles associés

strada [ouverte en 2008]

Centre de jour pour adolescents avec trouble du spectre de l'autisme et autres troubles associés

sat [ouverte en 2012]

structure d'accueil temporaire pour enfants et adolescents avec trouble du spectre de l'autisme et autres troubles associés

contact >>>

notre **réception** répond à vos appels du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Route d'Oron 90 | 1010 Lausanne
+41 (21) 651 22 22 | www.lefoyer.ch | administration@lefoyer.ch

CONSEIL DE L'ASSOCIATION

LE FOYER

M^e Claude Paquier	Case postale 590 1020 Renens 1 président
M. Edouard Catella	Av. Tivoli 2 1007 Lausanne vice-président
M. Alain Flückiger	Rue de la Paix 27 1630 Bulle trésorier
M^{me} Anne-Marie Bridel-Tissot	Av. des Alpes 18 1006 Lausanne secrétaire
M. Jean Menthonnex	Villa Rosemont Sentier de Rosemont 1 1820 Territet membre
M. Sandro Delorenzi	Ch. du Préau 4 1009 Pully membre
M^{me} Michèle de Preux	Ch. des Boracles 9 1008 Jouxens-Mézery membre
M^{me} Barbara Kugler	Maiengasse 19 4056 Bâle membre
Direction:	M. Ghiskan Sakijha Rte d'Oron 90 1010 Lausanne
Organe de vérification:	Prateo Conseil SA 1009 Pully

Compte de chèques postaux: 10-485-5

ASSOCIATION LE FOYER est une association sans but lucratif. Elle gère des établissements de pédagogie spécialisée et socio-éducatifs.

Elle a pour but l'accueil et l'accompagnement des enfants, des adolescents, des adultes sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ou de confession. Ces personnes présentent des situations de handicap ayant notamment pour origine la déficience visuelle, des troubles du développement intellectuel, des troubles du spectre de l'autisme et d'autres troubles associés.

L'association fournit les structures et moyens adaptés permettant le développement de la participation sociale des personnes accueillies dans la réalisation des habitudes de vie, l'épanouissement de la personnalité et l'intégration dans le monde environnant. Elle dispense à cet effet une pédagogie, une éducation et un accompagnement spécialisés, des prestations de soins et favorise la pratique d'activités socio-professionnelles et de développement personnel.

RAPPORT DU CONSEIL

Claude Paquier, président

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis de vous présenter, au nom du conseil, le rapport annuel d'une année écoulée qui fut des plus intense. Lors de cet exercice, les membres se sont réunis à l'occasion de cinq séances pour soutenir les orientations stratégiques de l'association et apporter leur appui aux activités opérationnelles conduites par la direction. Une séance a été consacrée exclusivement à la révision des statuts dont l'adoption fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 15 juin 2023. Les commissions de construction et de finance et placement, toujours actives, ont étroitement collaboré durant l'année pour suivre les aspects de financement du grand projet d'agrandissement en cours.

Divers paramètres, indépendants de notre volonté, ont fait apparaître dans notre plan de financement, des surcoûts à comptabiliser dans un budget établi et tenu. Ces plus-values, dues à la hausse du prix des matériaux et aux effets de la crise du COVID, ont affecté assez lourdement le financement global de notre nouveau bâtiment. Ces surcoûts ont fait l'objet d'intenses négociations avec les différentes entreprises pour revoir à la baisse les hausses revendiquées. A notre satisfaction, pour un grand nombre d'entre elles, il a été possible de diminuer de 2% les prix. Un changement de norme de la technique de matériaux lié à la sécurité incendie est encore venu alourdir les montants à financer.

Après vérification du coût global, notre commission constate que, hormis ces imprévus liés à une situation généralisée sur le plan mondial, notre budget reste bien maîtrisé. Le conseil a pris la décision d'informer officiellement les services étatiques de l'impact de cette situation sur le financement du projet et de l'impossibilité dans laquelle se trouve notre institution de prendre en charge ces montants, eu égard au fait que la totalité de nos fonds propres ont été sollicités.

Dans un registre plus joyeux, les membres du conseil ont été conviés à une manifestation organisée sur le chantier en date du 29 mars. Associés aux résidents et au personnel, nous nous sommes tous retrouvés sur le site, sécurisé pour l'occasion, afin de célébrer la pose de la «Première Pierre» de notre projet d'agrandissement. Rassemblée autour d'un petit puits soigneusement préparé par les ouvriers, la direction a réuni quelques objets symboliques pour les résidents afin de les murer dans les fondations pour mémoire. Il a été déposé dans un coffre quelques rapports annuels, des dessins et des textes réalisés par les résidents, les journaux du jour, des documents en braille, de vieilles cassettes, quelques articles de nos ateliers, un CD de la chorale du FOYER et une bouteille de vin.

Une fois fermé, le coffre métallique a été placé dans le puits pour que tous les participants puissent, à tour de rôle, venir déposer une pelle de ciment pour le recouvrir. Les deux contremaîtres du chantier, touchés par cette démarche, ont terminé la tâche en recouvrant complètement le coffre de ciment. C'est finalement un apéritif servi dans les différents secteurs qui a clôturé cette belle cérémonie.



Pour en terminer avec les travaux de la commission de construction, il est à signaler que le chantier avance bien. Le bouquet de chantier a été organisé le 14 septembre pour remercier les entreprises et les ouvriers qui œuvrent dans ce beau bâtiment. M. Edouard Catella, président de la commission de construction, et la direction ont relevé la qualité du travail effectué et la belle ambiance qui règne sur le chantier.

La commission de finance et placement a également été très active durant cette année. Elle a suivi avec attention les travaux opérés par le service de comptabilité en vue d'une mise à jour et eu égard aux normes régissant les aspects financiers de nos établissements. Cette démarche a été entreprise pour permettre à la directrice financière, M^{me} Valérie Lopez,

**Je tiens à remercier chaleureusement les membres
de ces deux commissions qui, par leur implication et par
leur disponibilité, soutiennent en étroite collaboration
avec la direction les projets de l'association.**

de disposer d'outils de pilotage efficaces et permettre au conseil d'avoir une vue très précise et régulière de la situation financière de l'association.

Au mois de mai, sur les conseils avisés d'un expert du milieu bancaire, décision a été prise de vendre les titres, qui constituaient une partie de la fortune privée de l'association, pour financer les travaux, comme initialement prévu.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de ces deux commissions qui, par leur implication et par leur disponibilité, soutiennent en étroite collaboration avec la direction les projets de l'association.

Sur un plan plus formel, lors de l'Assemblée générale du 16 juin, le mandat de notre président, arrivé à échéance, a été soumis à réélection pour son renouvellement. C'est par acclamation que M. Claude Paquier a été réélu comme président de notre association. Compte tenu de cette réélection, les fonctions des divers membres arrêtées par le conseil ont été également validées comme suit : **président:** M. Claude Paquier • **vice-président:** M. Edouard Catella • **secrétaire:** M^{me} Anne-Marie Bridel • **trésorier:** M. Alain Flückiger.

Dans son soutien apporté à la direction opérationnelle, le conseil a été très touché par la gestion des situations de nouveaux résidents admis, dites complexes, qui avaient déjà fait l'objet de notre préoccupation lors de l'exercice précédent. Dans un courrier adressé à la direction générale de



la cohésion sociale, le conseil a signifié qu'il soutenait la stratégie de la direction dans sa gestion de ces situations complexes au vu de leur impact sur les résidents et sur les équipes. Nous ne pouvons pas admettre au sein de nos établissements des conditions de vie et de travail impactées par de la violence et une très haute pénibilité.

Les membres du conseil souscrivent à la volonté de la direction de ne plus accueillir, pour un temps donné, de nouvelles situations complexes, dans l'attente de disposer d'infrastructures adaptées et de personnel suffisant. A cet égard, le souci est de recruter des collaborateurs compétents et formés aux exigences de ces accompagnements complexes.

Conscient de la mission institutionnelle et de nos responsabilités cantonales en matière d'accueil de ces situations, le conseil porte un intérêt tout particulier à la création d'un groupe rattaché à l'AVOP (Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté) auquel notre directeur, du fait de son expertise, participe. Les retours effectués au conseil laissent augurer des perspectives plutôt encourageantes avec l'élaboration d'un projet de « Dispositif cantonal d'accompagnement des situations complexes dans le domaine du handicap adulte ». Dans ce cadre, au mois de novembre a eu lieu une première rencontre entre l'AVOP et l'association des familles ASR (Autisme Suisse Romande). Il s'agit là, aux dires de notre directeur, d'une première historique souhaitée de longue date. L'association des deux entités, AVOP et ASR, qui ont découvert qu'elles défendaient les mêmes intérêts et qui ont actuellement les mêmes préoccupations, sera un élément fort vis-à-vis des projets à défendre auprès de l'Etat. Lors de cette rencontre, les établissements spécialisés dans l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme du FOYER ont été plébiscités pour la qualité de leurs prestations.

C'est sur ces projets encourageants et par ailleurs exigeants que je souhaite clore la présentation de cet exercice 2022. C'est, à nouveau, avec une profonde reconnaissance que les membres du conseil s'unissent pour remercier l'ensemble du personnel pour la qualité du travail réalisé et lui signifier toute leur gratitude. Nos témoignages de reconnaissance s'adressent aussi tout particulièrement aux résidents et à leurs familles pour leur grande confiance.

Enfin, le conseil adresse ses vifs remerciements à tous les fidèles donateurs et amis de notre association qui soutiennent les causes que nous défendons et sans qui tous les développements en cours ou futurs seraient impossibles. Merci à tous!

RAPPORT DU DIRECTEUR

Ghiskan Sakijha, directeur

Mesdames, Messieurs, chères familles,

C'est, à nouveau, avec plaisir que je saisis l'opportunité qui m'est donnée de vous présenter un petit résumé du vécu des établissements de notre association durant cette année.

Au fait, à quoi sert un directeur et quel est son rôle, le savez-vous? C'est, à proprement dire, la question que j'ai posée à un groupe de jeunes enfants de collaborateurs, âgés de 10 à 11 ans, invités à vivre une journée d'immersion. Ces journées organisées dans le cadre du programme de la ville de Lausanne « Oser tous les métiers » permettent aux enfants de découvrir les professions de leurs parents. C'est aussi pour nous l'occasion de mettre en valeur les différents métiers exercés au sein de nos établissements. J'ai ainsi eu la chance d'accueillir un groupe de huit jeunes à qui j'ai présenté le cadre institutionnel et ma fonction de directeur avant de les laisser rejoindre les différents sec-teurs pour la poursuite de leur visite.

Un directeur fait des séances et boit des cafés, selon Elia, fils de votre serviteur. Cette réponse, correcte, mais très incomplète, m'a permis d'explicitier un peu plus en détail les contours de mon rôle et de ma fonction. Fonction de direction mise à rude épreuve durant cette année, un peu comme toutes les années déjà vécues et certainement celles encore à venir. Pour résumer, je dirais qu'il y a autant de défis à relever que de joie à partager auprès des résidents et de fierté à accompagner des professionnels engagés. Ce sont là assurément les raisons qui rendent ce rôle si passionnant au FOYER.

Pour en revenir à la vie de notre institution, voici un petit résumé des faits marquants de cette année 2022. Associé au conseil, le collège de direction s'est affairé à mettre en place les différentes actions liées au plan stratégique 2022-2026 qui accompagnent la métamorphose de notre association. Plusieurs commissions de réflexion ont été organisées avec les utilisateurs pour apporter les dernières améliorations à notre nouveau bâtiment. Nous avons pu, par exemple, intégrer des cloisons au sein des futurs lieux de vie pour nos résidents avec trouble du spectre de l'autisme, permettant ainsi la création de plus petites unités.

Une des réflexions majeures qui a occupé le temps de l'équipe de direction est celle de l'accueil et de



l'accompagnement de nouveaux résidents internes et externes avec trouble du spectre de l'autisme et troubles du développement intellectuel. Ces résidents en situations dites complexes ont mis à l'épreuve nos fonctionnements institutionnels et l'organisation de nos structures. Pour y faire face, les équipes, associées à la direction, s'efforcent de réfléchir à l'adaptation des locaux et au développement permanent des compétences des professionnels. Malgré nos connaissances et notre expérience, nous constatons avec modestie et humilité que nous ne parvenons pas toujours à trouver une place correspondant aux besoins des nouvelles demandes d'admission. Notre institution ne disposant actuellement pas des infrastructures adaptées à l'accueil de ces personnes et à la gestion de leurs besoins primaires. Les personnes porteuses de TSA ont besoin, pour certaines, de locaux adaptés, peu stimulants et d'une période plus ou moins longue d'acclimatation dans leurs nouveaux lieux de vie ou d'activités de jour. Il s'agit là d'une thématique importante pour laquelle nous ne lâcherons pas prise et allons mobiliser notre meilleure énergie.

En parallèle aux nombreuses réflexions, la direction n'a eu de cesse de s'inquiéter du bon fonctionnement des différents secteurs. Dans ce cadre, notre attention s'est portée de manière égale envers les résidents, les familles et le personnel. Comme vous pourrez le constater et le lire à travers les petits clins d'œil des secteurs qui figurent à la suite de ce rapport, nous avons retenu des instants empreints d'une belle énergie pour présenter les moments forts de cette année.

La gestion du secteur de l'hébergement adulte a vu s'opérer le rapprochement de nos lieux de vie spécialisés pour les résidents avec trouble du spectre de l'autisme. Dans la perspective du déménagement dans le nouveau bâtiment, les groupes d'Orion, du Chardonneret et de la Grangette ont été réunis sur le plan de leur gestion et sont accompagnés par un tandem de responsables.

Si les structures restent physiquement séparées, nous avons souhaité un rapprochement du système de fonctionnement de ces unités afin de ne pas les isoler les unes des autres.

**La direction n'a eu de cesse de s'inquiéter
du bon fonctionnement des différents secteurs.
Notre attention s'est portée de manière égale
envers les résidents, les familles et le personnel.**

Du côté des ateliers et des centres de jour, au mois de mars, l'atelier centre qui cohabitait avec

l'atelier de vannerie dans la salle de gymnastique a déménagé dans des locaux voisins situés à la route d'Oron 77. C'est avec un plaisir non dissimulé que nos vanniers ont retrouvé un peu d'espace, au même titre que les travailleurs de l'atelier centre avec néanmoins, pour eux, quelques appréhensions liées aux trajets. Ces craintes se sont assez vite estompées avec la mobilisation experte de notre instructrice en locomotion qui a soutenu les apprentissages de nos résidents.

Notre administration poursuit son développement à grande vitesse pour répondre aux exigences en constante hausse. Il est à signaler l'énorme investissement des secteurs de la comptabilité et des ressources humaines qui ne ménagent pas leurs efforts pour traiter tous les aspects administratifs relatifs au fonctionnement institutionnel. Les salaires du mois de novembre ont, par exemple, concerné 325 collaborateurs. Ce chiffre, à lui seul, témoigne de la dimension prise par notre association et des moyens qu'elle se donne pour répondre aux besoins des personnes accueillies. En plus de la charge des salaires, ce sont encore quantité d'aspects que notre administration régit en parallèle pour répondre à toutes les sollicitations, notamment celles de nos services subventionneurs. Malgré la lourdeur des exigences et la masse de travail, la direction se plaît à relever avec une immense satisfaction la grande compétence du secteur administratif durant toute cette année.



Le secteur logistique continue d'attacher un soin tout particulier à l'entretien des différents bâtiments et des locaux placés sous sa responsabilité. Un rapport des services de la Ville de Lausanne nous a contraints à fermer notre piscine qui, après avoir subi diverses adaptations, ne répond irrévocablement plus du tout aux normes en vigueur pour un bassin thérapeutique. Cette fermeture décidée pour une durée indéterminée nous permettra d'entamer un projet de rénovation complet de notre bassin et de ses installations. Il s'agit là d'un mal pour un bien que nous acceptons avec sagesse même si cette piscine est un moyen très utilisé et apprécié par nos bénéficiaires. Cette démarche s'inscrit également dans les réflexions en cours en lien avec notre consommation d'énergie et les risques d'une pénurie de gaz ou d'électricité. Si la situation actuelle ne présente aucun signe alarmiste, nous restons très attentifs à l'évolution du plan d'action cantonal mis sur pied par le Conseil d'Etat. Un plan de continuité, comme élaboré durant la crise du COVID, sera mis sur pied à l'interne pour conduire une éventuelle crise énergétique. Des mesures de sensibilisation et de prévention ont été appliquées durant la saison froide, grande consommatrice en énergie, auprès des résidents et du personnel.

Pour conclure ce rapport, mes pensées s'adressent à la famille de M. Bruno Huber, résident du secteur de Pégase, qui s'est éteint paisiblement le matin du 11 novembre dans sa seconde famille du FOYER. Contacté par l'équipe au moment du décès et aussitôt sur les lieux, j'ai eu la chance de

**J'ai eu la chance de partager des instants
empreints d'une profonde humanité aux
côtés des résidents et des professionnels.**

partager des instants empreints d'une profonde humanité aux côtés des résidents et des professionnels. Chacun a pu prendre le temps de dire au revoir à ce camarade, ce résident, cet ami, ce personnage en lui adressant un dernier salut, une caresse ou un mot tout simple. Terminer sa vie au FOYER, c'est

cela. C'est être ému, avoir le droit de pleurer, se serrer dans les bras, se toucher, s'enlacer, se regarder et sentir toute la valeur du lien qui nous lie tous. Une belle cérémonie d'adieu a été organisée en l'honneur de notre Bruno afin de lui témoigner toute notre affection et lui dire ADIEU, comme il le disait lui-même si bien.

Pour ma part, ça ne sera pas un adieu, mais qu'un au revoir que je vous adresse auquel j'associe toute ma reconnaissance pour votre indéfectible confiance et pour votre collaboration. Je me réjouis de vous retrouver tous, l'an prochain, pour une année que je souhaite sereine et tout aussi débordante de beaux projets.

PROJET DE CONSTRUCTION

Notre grand projet se poursuit avec une année décisive qui a vu les murs de notre bâtiment principal se monter à grande vitesse. Les dessins et autres plans auxquels nous nous référerions prennent enfin vie et nous permettent de nous projeter dans ce qui sera nos futurs locaux.

Voici quelques clichés des étapes de cette année 2022 >>>



Nos
architectes

Pose des incorporés



Fête de la première pierre



Bouquet
de chantier



Le bâtiment



CLIN D'ŒIL DES SECTEURS

Hébergement adulte

Les équipes éducatives et de veille, rattachées aux différents lieux de vie de l'institution, ont œuvré, jour et nuit, aux bons soins de nos résidents adultes. Ces équipes n'ont pas manqué d'idées et de projets pour rythmer le quotidien de nos bénéficiaires.

Pour exemple, une collaboration avec «Les Concerts du Cœur» nous a permis de mettre de la vie et faire vibrer nos murs. Les Concerts du Cœur proposent des moments musicaux aux personnes qui ont difficilement accès aux salles de concerts, qu'il s'agisse de personnes âgées, hospitalisées, incarcérées, en situation de handicap ou de précarité. Le concert du Duo BazArt, composé d'Eléonore Salamin-Giroud et de Gabor Barta, nous a fortement stimulés par ses rythmes chauds et entraînants. Nous n'attendons plus que la livraison de notre future salle polyvalente pour organiser de nouveaux concerts dans des locaux tout neufs. La fin du concert a permis de mettre en valeur les talents de nos résidents qui ont accompagné le duo pour quelques morceaux.



Au mois de mars, le groupe de Lyra s'est envolé à destination du Maroc. Après un vol de deux heures entre Genève et Marrakech, les résidents et les collaborateurs ont pu profiter d'un climat printanier pour découvrir la région et s'adonner à diverses activités et découvertes. Notre doyen, M. Hans-Ruedi Spielmann, a effectué son baptême de parapente et a participé à un atelier de poterie et de cuisine. Ses propos à l'intention de l'organisateur de ce périple témoignent de la belle énergie ressentie par toute l'équipe.



« Merci à Nadir
et à toute l'équipe de Lyra
de nous avoir permis
de faire ce magnifique voyage »



Hébergement TSA

Les unités spécialisées dans l'accueil et dans l'accompagnement des résidents avec trouble du spectre de l'autisme, troubles du développement intellectuel et autres troubles associés n'ont pas démerité, elles aussi. Confrontés à un quotidien exigeant et très exposé, les équipes, les résidents et leurs familles fournissent tous un travail exemplaire pour surmonter les difficultés que représentent les situations complexes. Bravos à tous.



Ateliers et centres de jour

Notre atelier de vannerie a été pris d'un élan créatif durant l'année qui lui a valu la production d'une collection de magnifiques lampes. Exposées lors d'un vernissage, certaines pièces ont été vendues avant même d'avoir pu profiter des étals de notre magasin. Nous saluons, ici, le travail, toujours de grande qualité, fourni par l'ensemble des résidents qui trouvent toujours autant de plaisir à fréquenter nos ateliers à vocations socialisantes.



Du côté des centres de jour, il est à signaler le travail remarquable des équipes qui accueillent au quotidien les résidents adultes autistes externes. Un projet d'aménagement des locaux des centres de jour, spécifiquement adaptés aux besoins de trois résidents, a prouvé son utilité et sa plus-value dans l'accompagnement quotidien de ces personnes. L'attribution de locaux individualisés a permis de voir diminuer les comportements défis et les situations de crises. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre nos réflexions sur le bienfait de ce type d'aménagement, provisoire, de transition ou permanent, pour les résidents et pour les équipes.

Secteur hôtelier

Le secteur hôtelier, composé du secteur technique, du secteur des ménages, de la cuisine et de la buanderie, a pour mission principale de veiller au fonctionnement logistique de nos établissements. Fortement impliquées dans le soutien apporté aux secteurs, la cuisine et la buanderie ont créé de très productives synergies avec STRADA et ses jeunes travailleurs en devenir. L'intégration de nos adolescents au sein de nos secteurs hôteliers leur permet de généraliser leurs compétences dans des milieux professionnels où les rythmes de travail ne sont pas aussi protégés qu'à l'intérieur des structures éducatives et socio-professionnelles. Ces expériences laissent augurer de belles perspectives dans la création d'ateliers services destinés à l'entretien des locaux et des aménagements extérieurs par nos résidents.



EEAA



Ecole pour enfants avec trouble du spectre de l'autisme et autres troubles associés

L'Ecole pour enfants avec trouble du spectre de l'autisme a eu l'occasion de renouveler, au mois de mai, une expérience d'accueil et de partage des plus riches. A l'initiative de l'association E-CHANGER, nous avons eu le plaisir d'accueillir en stage, M. Boukari Pamtaba, psychologue et responsable d'un centre pour enfants autistes situé au Burkina Faso.

Active dans la coopération par l'échange de personnes, l'association E-CHANGER s'engage pour un monde plus solidaire et pour la réduction des inégalités. L'association soutient des organisations locales et des mouvements sociaux qui luttent pour améliorer dans leur pays les conditions de vie des plus défavorisés, le respect des droits humains fondamentaux et de l'environnement.

M. Boukari Pamtaba, responsable du centre ABAPE à Ouagadougou, a souhaité enrichir sa pratique professionnelle auprès des enfants atteints du spectre de l'autisme en Suisse. Cet échange s'inscrit dans le dessein de renforcer les capacités d'accompagnement et le développement de compétences dans la prise en charge des enfants en situation de handicap du centre ABAPE.

Les échanges vécus avec M. Pamtaba ont été très riches et empreints d'humanité. Partager nos réalités respectives nous permet de ne pas oublier les moyens dont nous disposons et la manière dont nous les utilisons. L'aide aux plus défavorisés n'est de loin pas égale sur notre planète bleue. Cette rencontre, je l'espère, nous permettra de garder en mémoire le regard pétillant de M. Pamtaba et son énergie de vie qui force le respect. Bon vent à vous M. Pamtaba et sachez que notre porte vous est grande ouverte.

STRADA

Centre de jour pour adolescents avec trouble du spectre de l'autisme et autres troubles associés

Il faudrait au rédacteur de ces rapports un journal entier pour présenter en détail les activités et la vie de STRADA. Notre structure pour adolescents avec autisme vit actuellement une vraie période de grâce, pour notre plus grande joie. Il est habituel que nos structures vivent des cycles dans leur trajectoire de vie avec parfois des situations qui viennent perturber l'équilibre du quotidien. Après avoir surmonté quelques épreuves, STRADA peut se targuer d'avoir retrouvé son rythme de croisière. Pour preuve, le développement de plusieurs activités externes comme l'atelier cheval qui permet aux jeunes de se rendre dans une ferme située à Martherenges, une fois par semaine, pour entretenir les chevaux et nettoyer leurs boxes. Equestra est une seconde activité qui, quant à elle, permet aux adolescents de se familiariser avec les chevaux. La séance se réalise par le biais d'une sensibilisation de travail au sol, puis lors de marches durant lesquelles les résidents peuvent mener les chevaux et les monter.



SAT



**Structure
d'accueil
temporaire pour
enfants et adolescents
avec trouble du spectre de l'autisme et autres
troubles associés**

La SAT a, de nouveau, vécu une année riche en émotions. Pour rappel, la mission de cette unité consiste à alléger les familles pour les périodes des week-ends et des vacances en proposant un accompagnement en externat adapté aux besoins de leurs enfants. La SAT propose six places pour des enfants dès 6 ans et des adolescents jusqu'à 20 ans. L'accompagnement proposé dans le cadre des loisirs tient également compte des besoins particuliers des enfants et des adolescents. Pour définir les activités proposées par l'équipe d'accompagnants, le témoignage d'une maman est des plus représentatifs :

« Vous offrez à nos enfants
des activités que nous n'osons
ou n'arrivons pas à faire,
merci pour cela »

Bilan au 31 décembre 2022 (en CHF)

	2022	2021
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie et actifs cotés en bourse		
Caisses	24'151.60	21'954.25
PostFinance	6'215'261.46	906'425.20
Banques	754'984.96	4'516'865.39
Titres cotés en bourse	0.00	4'138'944.89
	6'994'398.02	9'584'189.73
Créances résultant de la vente de biens et de prestations		
Débiteurs (cantons et pensions)	3'996'729.24	2'863'284.92
Provisions pour pertes sur débiteurs étrangers	- 245'924.26	0.00
Débiteurs ateliers	3'697.20	2'142.75
Débiteurs divers	19'125.95	18'305.20
	3'773'628.13	2'883'732.87
Autres créances à court terme		
Impôt anticipé à récupérer	24'790.05	31'622.05
Autres créances envers des tiers	757.75	391.35
	25'547.80	32'013.40
Stocks		
Stocks ateliers	54'264.00	59'529.00
Stocks divers	95'359.60	109'419.35
	149'623.60	168'948.35
Actifs de régularisation		
Charges payées d'avance et produits à recevoir	850'087.99	756'302.85
Excédents de charges de l'exercice 2020 - DGCS	0.00	793'225.57
Excédents de charges de l'exercice 2021 - DGCS	0.00	912'821.71
Excédents de charges de l'exercice 2021 - DGEO	25'350.16	1'949'813.73
Excédents de charges de l'exercice 2022 - DGCS	1'687'336.47	0.00
Excédents de charges de l'exercice 2022 - DGEO	2'062'409.93	0.00
	4'625'184.55	4'412'163.86
SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT	15'568'382.10	17'081'048.21

	2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations corporelles meubles		
Mobilier	32'666.07	63'358.28
Machines et outillage	84'278.48	66'168.40
Véhicules	51'856.40	73'365.80
Matériel informatique et de communication	38'098.13	32'656.04
	206'899.08	235'548.52
Immobilisations corporelles immeubles		
Immeubles Hébergement général	22'153'247.60	22'598'200.00
Immeuble Villa Studer (Oron 84)	1.00	942'360.00
Immeuble La Vigie	1.00	131'640.00
Immeuble Hébergement GAA	21'588.07	0.00
Construction en cours - extension phase 2	14'178'295.38	5'151'200.28
Construction en cours - apports propres	- 14'178'295.00	0.00
Anciennes rénovations	111'740.00	346'890.00
	22'286'578.05	29'170'290.28
SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	22'493'477.13	29'405'838.80
TOTAL ACTIF	38'061'859.23	46'486'887.01



Bilan au 31 décembre 2022 (en CHF)

	2022	2021
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations		
Dettes envers des tiers	682'904.23	353'600.80
	682'904.23	353'600.80
Part à court terme sur dettes à long terme portant intérêt		
Emprunt hypothécaire garanti par l'Etat de Vaud	642'900.00	642'900.00
	642'900.00	642'900.00
Autres dettes à court terme		
Créanciers répondants et pensionnaires	2'120.00	1'440.00
Comptes individuels des résidents	120'997.64	90'018.01
Créancier DGEO - décompte final 2020	6'771.61	6'771.61
	129'889.25	98'229.62
Passifs de régularisation		
Charges à payer et produits reçus d'avance	136'808.92	113'040.76
Retenues de garantie sur paiement extension phase 2	764'680.41	88'455.04
Avances de subventions 2021 DGEO	0.00	2'057'484.00
Avances de subventions 2022 DGEO	2'172'456.00	0.00
	13'073'945.33	2'258'979.80
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêt		
Postfinance - crédit de construction	4'000'000.00	0.00
Emprunt hypothécaire garanti par l'Etat de Vaud	18'858'400.00	19'501'300.00
	22'858'400.00	19'501'300.00
SOUS-TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS	27'388'038.81	22'855'010.22

	2022	2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital de l'association		
Capital de l'association	2'000'000.00	2'000'000.00
Fonds Maillefer	6'600'000.00	6'600'000.00
Fonds Gaud	1'000'000.00	1'000'000.00
	9'600'000.00	9'600'000.00
Réserves libres		
Réserves libres à buts non spécifiques	3'332'953.99	4'160'000.00
Soldes exercices antérieurs adultes et mineurs	- 887'192.07	- 769'656.94
Pertes reportées	- 2'336'841.50	- 794'792.19
	108'920.42	2'595'550.87
Réserves affectées		
Provision pour risques sur titres	0.00	500'000.00
Projet d'extension (Fonds Bauer)	0.00	10'028'988.58
Provision pour manifestations spéciales	0.00	40'000.00
Provision pour rénovation	0.00	600'000.00
Provision pour formation, loisirs, recherche et développements	0.00	267'337.34
Réserves à buts spécifiques – activités groupes et classes	34'900.00	0.00
Réserves à buts spécifiques – fonds à disposition de la direction	80'000.00	0.00
Réserves à buts spécifiques – rénovation immeubles Vigie/Studer	660'000.00	0.00
Réserves à buts spécifiques – primes et jubilaires du personnel	190'000.00	0.00
	964'900.00	11'436'325.92
SOUS- TOTAL CAPITAUX PROPRES	10'673'820.42	23'631'876.79
TOTAL PASSIF	38'061'859.23	46'486'887.01

Comptes d'exploitation 2022 (en CHF)

	2022	2021
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges du personnel		
Salaires	- 13'779'993.85	- 12'675'464.53
Entreprises de travail temporaire	- 8'425.90	- 62'713.20
Honoraires médecins	- 7'650.12	- 1'678.95
Honoraires éducateurs	- 8'616.00	0.00
Honoraires thérapeutes	- 2'280.00	- 7'599.30
Autres honoraires	- 181'426.87	- 148'061.03
Charges sociales	- 3'179'312.53	- 2'989'681.52
Frais d'administration du personnel	- 15'078.65	- 1'008.55
Formation et perfectionnement	- 174'672.64	- 230'211.49
Vacations et débours	- 45'477.30	- 29'199.60
Autres frais du personnel	- 9'994.45	- 26'970.68
Remboursements de tiers	605'921.05	329'750.35
	- 16'807'007.26	- 15'842'838.50
Charges des ateliers		
Pécules des ateliers	- 44'124.15	- 58'048.60
Achats marchandises	- 20'437.99	- 32'242.12
Achats fournitures, sous-traitance, outillage, publipostage	- 3'703.35	- 17'122.45
Frais administratifs, publicité et autres dépenses	- 9'035.07	- 1'122.52
	- 77'300.56	- 108'535.69
Autres charges directes		
Matériel médical	- 5'660.59	- 4'907.51
Alimentation	- 518'788.20	- 467'742.96
Articles ménagers, produits, lingerie, étoffes, vêtements	- 143'208.47	- 119'736.44
	- 667'657.26	- 592'386.91
Ecole, formation, loisirs		
Matériel scolaire et éducatif	- 14'497.68	- 8'861.83
Matériel thérapeutique, bibliothèque, vidéothèque	- 2'508.30	- 5'106.54
Camps, loisirs, excursions et animations	- 56'560.74	- 58'732.95
Cadeaux aux résidents	- 3'154.26	- 3'467.15
Transports des élèves EAAA et STRADA	- 199'037.78	- 155'883.35
	- 275'758.76	- 232'051.82

	2022	2021
Charges d'immeubles et installations		
Entretien immeubles	- 183'893.90	- 177'827.03
Entretien aménagements extérieurs	- 4'199.75	- 8'210.55
Entretien mobilier	- 24'771.70	- 42'631.68
Entretien véhicules automobiles	- 106'863.84	- 72'648.08
Entretien véhicules de jardin et machines	- 24'250.46	- 8'415.80
Entretien informatique et de communication	- 23'092.41	- 52'257.26
Loyer EEAA	- 50'000.00	- 50'000.00
Loyer CHARDONNERET (ch. Rovéréaz 77)	- 33'600.00	- 33'600.00
Loyer GRANGETTE (ch. Grangette 9)	- 42'000.00	- 42'000.00
Loyer CENTRE DE JOUR, STRADA, SAT (rte d'Oron 77)	- 156'358.40	- 128'758.65
Location espaces de stockage	0.00	- 8'442.60
Taxes déchets	- 717.40	0.00
Eau et énergie	- 355'532.20	- 278'491.95
Assurances incendie et véhicules	- 37'672.15	- 39'141.40
	- 1'042'952.21	- 942'425.00
Autres charges d'exploitation		
Assurances commerciales	- 9'050.50	- 11'204.05
Assurances responsabilité civile	- 6'962.20	- 8'374.60
Taxes et redevances	- 44'480.00	- 48'755.40
Service voirie	- 19'767.61	- 27'094.25
Cotisations à des associations	- 29'524.00	- 29'759.00
Achats kiosque	- 5'634.80	- 6'098.42
TVA non récupérable	- 2'865.50	- 2'666.50
Autres charges d'exploitation	- 25'587.71	- 36'259.19
Charges exceptionnelles en lien avec le COVID-19	- 102'754.32	- 32'718.98
	- 246'626.64	- 202'930.39
Amortissements		
Amortissement mobilier	- 60'869.85	- 57'542.35
Amortissement machines et outillage	- 8'069.05	- 5'443.15
Amortissement matériel informatique et communication	- 19'520.85	- 19'168.00
Amortissement véhicules	- 21'509.40	- 21'784.20
Amortissement immobilier	- 698'770.00	- 652'210.00
	- 808'739.15	- 756'147.70

Comptes d'exploitation 2022 (en CHF)

	2022	2021
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges financières		
Intérêts et frais bancaires	- 20'623.32	- 29'927.74
Intérêts sur emprunt hypothécaire garanti par l'Etat de Vaud	- 16'115.36	- 16'629.68
Pertes de change	- 96'541.82	0.00
	- 133'280.50	- 46'557.42
Frais administratifs		
Matériel de bureau, imprimés, frais de port	- 50'646.24	- 42'787.93
Téléphones	- 37'517.30	- 31'714.50
Journaux et publications	- 1'644.16	- 2'109.35
Honoraires contrôleurs des comptes	- 21'540.00	- 27'297.90
Système qualité et sécurité	- 13'514.75	- 18'045.40
Autres frais administratifs	- 10'592.63	- 7'577.86
	- 135'455.08	- 129'532.94
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	- 20'194'777.42	- 18'853'406.37



	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des ventes de biens et prestations		
Contributions des parents école spécialisée pour les enfants autistes	25'018.00	23'375.00
Contribution des parents structure pour les adolescents autistes	327'007.50	359'725.80
Pension des adultes internes	6'676'599.31	6'466'594.39
Contributions DGCS VD (Home)	5'128'908.90	4'846'065.15
Contributions DGCS VD (Ateliers)	739'432.00	766'000.00
Contributions cantons CH (Home)	2'843'873.20	2'615'171.40
Contributions cantons CH (Ateliers)	365'628.86	443'571.59
Revenu des ateliers	67'319.60	61'213.65
Repas et autres contributions du personnel	40'945.65	38'104.45
Autres contributions	24'000.00	2'256.05
Dons pour l'exploitation	38'800.00	0.00
	16'277'533.02	15'622'077.48
Produits des locations et autres revenus		
Location LA VIGIE	0.00	0.00
Location EEAA	50'000.00	50'000.00
Location STRADA	25'000.00	25'000.00
Location SAT	5'000.00	5'000.00
Autres revenus	5'760.00	6'739.76
	85'760.00	86'739.76
Produits financiers		
Revenus des placements	76'851.05	119'984.45
Gains de change	0.00	4'489.93
	76'851.05	124'474.38
Produits exceptionnels, uniques ou hors période		
Produits exceptionnels	4'886.95	3'100.00
Remboursements assurances en lien avec le COVID-19	0.00	154'379.31
	4'886.95	157'479.31
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	16'445'031.02	15'990'770.93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 3'749'746.40	- 2'862'635.44
Excédent de charges DGCS	- 1'687'336.47	- 912'821.71
Excédent de charges DGEO (avant subventions)	- 2'062'409.93	- 1'949'813.73

Comptes hors exploitation 2022 (en CHF)

	2022	2021
CHARGES HORS EXPLOITATION		
Frais du rapport annuel	- 8'793.92	- 6'536.50
Charges diverses	- 11'904.50	- 1'684.72
Frais du personnel	- 39'386.50	- 28'892.00
Frais entretien véhicule direction	0.00	- 3'453.30
Frais et débours Conseil	- 3'485.78	- 650.00
Impôts et assurance incendie Villa Studer (rte Oron 84)	- 651.30	0.00
Amortissement immobilier Villa Studer (rte Oron 84)	- 32'540.00	- 32'540.00
Amortissement extraordinaire Villa Studer (rte Oron 84)	- 909'819.00	0.00
Autres charges La Vigie	- 150.00	0.00
Amortissement immobilier La Vigie	- 4'480.00	- 4'480.00
Amortissement extraordinaire La Vigie	- 127'159.00	0.00
Amortissement mobilier La Vigie	0.00	- 4'450.00
Amortissement transformation EEAA	- 9'700.00	- 9'700.00
Amortissement extraordinaire agrandissement Pavillon EEAA	- 169'580.00	0.00
Amortissement mobilier EEAA	- 1'980.00	- 1'980.00
Amortissement extraordinaire phase 2 (don Loterie Romande)	0.00	- 800'000.00
Amortissement extraordinaire phase 2 (apports fonds propres)	- 13'358'295.00	0.00
Amortissement extraordinaire phase 2 (don spécifique mobilier)	- 20'000.00	0.00
Charges autres bâtiments hors exploitation	- 3'976.60	- 5'385.00
Honoraires divers	- 12'288.80	- 8'600.00
Achat informatique avec équipement moyens auxiliaires	0.00	- 9'170.95
Charges fermage	- 206.00	0.00
Attribution à la provision pour pertes sur débiteurs étrangers	- 245'924.26	0.00
Moins-values réalisées sur titres	- 65'344.81	0.00
Frais sur ventes des titres	- 40'660.03	0.00
Moins-values non réalisées sur titres	0.00	- 75'051.05
	- 15'066'325.50	- 992'573.52

	2022	2021
PRODUITS HORS EXPLOITATION		
Dons et legs sans but spécifique	41'408.00	112'408.58
Dons et legs avec but spécifique	153'700.00	0.00
Don Fondation Comtesse Moïra - EEAA	30'000.00	30'000.00
Don Loterie Romande - Construction phase 2	0.00	800'000.00
Cotisation des membres	3'520.00	4'860.00
Produits location Villa Studer (rte Oron 84)	24'000.00	24'000.00
Plus-values réalisées sur titres	1'999'519.91	0.91
Plus-values non réalisées sur titres	0.00	23'568.49
Produits fermage	7'140.00	7'140.00
Autres produits hors exploitation	5'316.35	5'346.25
	2'264'604.26	1'007'324.23
Résultat hors exploitation avant variation des réserves	- 12'801'721.24	14'750.71
VARIATION DES RÉSERVES ET AFFECTATION DES DONS		
Dissolution de la provision «risques sur titres»	500'000.00	0.00
Dissolution de la provision «manifestations spéciales»	40'000.00	0.00
Dissolution de la provision «rénovation»	600'000.00	0.00
Dissolution de la provision «formation, loisirs, R&D»	267'337.34	0.00
Dissolution de la provision «extension (Fonds Bauer)»	10'570'396.58	0.00
Dissolution de la réserve à but non spécifique	827'046.01	0.00
Attribution des dons à destination de l'exploitation	- 38'800.00	0.00
Attribution du don Fondation Comtesse Moïra - achat véhicule	0.00	- 28'395.00
Attribution à la réserve «activités groupes et classes»	- 34'900.00	0.00
Attribution à la réserve «fonds à disposition de la direction»	- 80'000.00	0.00
Attribution à la réserve «rénovation immeubles Studer / Vigie»	- 660'000.00	0.00
Attribution à la réserve «primes et jubilaires du personnel»	- 190'000.00	0.00
Attribution à la provision «extension (Fonds Bauer)»	- 541'408.00	- 112'408.58
Attribution à la provision «formation, loisirs, R&D»	0.00	- 1'605.00
Affectation excédent de charges hors exploitation 2021	0.00	127'657.87
Affectation excédent de charges hors exploitation 2022	2'393'515.07	0.00
Affectation excédent de produits hors exploitation 2022	- 851'465.76	0.00
	12'801'721.24	- 14'750.71
Résultat hors exploitation après variation des réserves	0.00	0.00
Report résultat exploitation	- 3'749'746.40	- 2'862'635.44
RÉSULTAT PERTES ET PROFITS	- 3'749'746.40	- 2'862'635.44

DONS REÇUS EN 2022

Afin de diminuer les frais généraux, seuls les dons dès Fr. 100.- sont publiés, mais nous tenons à remercier, avec encore notre vive gratitude, toutes les personnes qui ont témoigné leur intérêt par un don inférier.

Anonymes	6'500.-	Delacour Geneviève - Montpréveyres	100.-
Auto-Lumière Sàrl - Lausanne	100.-	Delay Christine - Nyon	100.-
Baggenstos Margret - Stans	650.-	Della Giacoma Jean-Pierre - Chavannes	100.-
Bailly Martial et Isabelle - Meyrin	150.-	Delorenzi Sandro et Monika - Pully	100.-
Biron Jean-François et Muriel - Mollie-Margot	200.-	Dubois Simone - Lausanne	100.-
Blanc Sylvain et Cosette - Puidoux	100.-	Dufour Etienne et Francine - Crissier	100.-
Blees Patricia - Lausanne	500.-	Dumartheray Claude - Lausanne	100.-
Borgeaud Michel - Bex	100.-	Ecuyer Florence - Cully	100.-
Bory Gérald - Nyon	200.-	Fallet Jean-Michel - Mollie-Margot	100.-
Bösch Ida - Widnau	1'300.-	Fardel Jacqueline - Albeuve	120.-
Bosso Marco - Lausanne	200.-	Favre Nicole et Jacques-Eric - Tramelan	100.-
Boucherie de la Croix - Epalinges	100.-	Ferrari Architectes Lausanne SA	500.-
Bovard Marie-Lise - Belmont-s/Lsne	100.-	Fivat Suzanne - Lausanne	100.-
Bovay Georges - Cugy	100.-	Fleury Caroline - Froideville	100.-
Bovey Daniel et Claire - Chanéaz	200.-	Flückiger Alain - Bulle	130.-
Bridel Anne-Marie - Lausanne	200.-	Fondation Persis - Lutry	1'000.-
Buffat Didier - Nyon	500.-	Fondation Pierre Demaurex - St-Sulpice	1'000.-
Bugnard Nicolas - La Joux	100.-	Fondation Rouffy Cardis - Lausanne	1'000.-
Burlet Dominique et Anne - Pully	100.-	Frei Lydia - Zurich	100.-
Caduff Annemarie - Zurich	300.-	Friederich Claude - Lausanne	200.-
Calame Daisy - Le Mont-Pèlerin	200.-	Frossard Rose-Marie - Lutry	100.-
Cantillo Frederico et Natacha - Prévèrenge	100.-	Gaderbouh Yvonne - Muri b. Bern	100.-
Catella Edouard - Lausanne	200.-	Gaemperle Edith - Libingen	100.-
Challand Jacqueline - Pully	100.-	Gartmann Mathilde - Dietikon	100.-
Chappuis Marie-Thérèse - Lovens	100.-	Gasser Studer Cornel et Alice - Nunningen	100.-
Chapuis Josiane - Moudon	100.-	Gattiker Kaspar - Zurich	200.-
Chaubert Ernest - Lausanne	100.-	Gehriger Willy - Pully	200.-
Choffat Paulette - Crissier	100.-	Gemeinde Zollikon	1'000.-
Commue d'Echandens	100.-	Germanier Joseph et Anne - Lausanne	120.-
Commune de Lonay	400.-	Girardin Sylvie - Rueyres	300.-
Commune de Lutry	500.-	Goio Eric - Prévonnoloup	100.-
Commune d'Ecublens	500.-	Golay Georges - Lausanne	100.-
Cornish Ian - Gland	300.-	Grandjean Bertrand - Romainmôtier	300.-
Cornish Sheila - Vernier	200.-	Grandjean Bluettes - Châtillens	400.-
Costa Rico - Grandson	100.-	Gubser Antoinette - Baar	100.-
Couvent Ste-Ursule - Sion	100.-	Haefliger Maria - Lausanne	100.-
Cretella Robert - Gland	200.-	Haenggi Anton - Nunningen	100.-
Damay Georgette - Cointrin	100.-	Hagmann Bruno - Ecublens	150.-
David Yvette - Bussy-s/Moudon	250.-	Helg Hedwig - Luetisburg	200.-
De Podesta Patricia - Greppen	200.-	Helg Rosmarie - Luetisburg	200.-
Debely Simone - Le Mont-s/Lausanne	300.-	Henriod Daniel - Cheseaux-s/Lsne	150.-



Hoffmann Alfred - Cossonay	200.—	Patrimoine Pierre SA - Pully	1'000.—
Hofmann Franziska - Lausanne	100.—	Peissard Michel - Lausanne	100.—
Hutter Barbara - Bassersdorf	100.—	Philippossian Joséphine - Lausanne	100.—
Jaquet André et Jane-Marie - Crissier	500.—	Pittet Pierre et Ginette - Lausanne	100.—
Jaquier Anna-Maria - Préverenges	130.—	Prolo Steve et Annabelle - Lausanne	200.—
Jaton Arlette - Lausanne	200.—	Rapin Daniel et Christine - Lausanne	200.—
Kämpfer Willy - Steffisburg	200.—	Reformierte Kirchgemeinde Biberist	200.—
Kämpfer Marianne - Toffen	100.—	Reynard Georges et Hélène - Savièse	200.—
Kappeler Marianne - Lausanne	100.—	Riardo J. Pedrosa Pita de Carvalho - Morges	100.—
Kipfer Eduard - Schliern B. Köniz	100.—	Rochat Antoine - Lausanne	100.—
Koeppel Dorothea - Inden	100.—	Rochat Francine - Bussigny	100.—
Kucinskiene Rozita - Blonay	1'500.—	Rochat Isabelle - Lausanne	100.—
Kuffer Ruth - Pompaples	100.—	Röhrich Luc et Lydie - Grancy	100.—
La Forestière - Echandens	1'000.—	Roth Bernard - Genève	200.—
Landry Mohima - Boudry	100.—	Röthlisberger Monique - Cugy	100.—
Leins Dominique - Waedenswil	100.—	Scheidegger Charles et Nadine - Prangins	180.—
Lovato Lino - Echandens	200.—	Schianchi A et S. - Zofingen	100.—
Macdermott Michael - Gland	100.—	Société de couture - Forel	250.—
Mayer Antoine Joseph - Crans	100.—	Steckler Gaëtane - Vouvry	150.—
Mayor Marius - Epalinges	100.—	Studer André et Monique - Lausanne	100.—
Mengozzi-Kramer Doris - Vevey	200.—	Stutz Hans et Elisabeth - Lausanne	100.—
Métraux Odette - Verbier	100.—	Thomas Susette - Echallens	100.—
Métry Roger et Françoise - Echandens	100.—	Thurre François - Fully	200.—
Meylan Jean-François - La Sarraz	100.—	Tosetti Jean-François - Montcherand	100.—
Michel-Wolf Ruth - Riehen	100.—	Trieu Minh Hai Ngo - Prilly	200.—
Micol Jean et Fabienne - Villette	100.—	Verbiest Christiane - Chexbres	500.—
Monachon Jacques - Martherenges	100.—	Verilli Maurice - Cossonay-Ville	100.—
Montemari Sàrl - Renens	500.—	Verrey Bernard - Lausanne	200.—
Montemari Valerio - Renens	200.—	Vieira Alvares Paula - Lausanne	300.—
Monti Josette - Lutry	100.—	Villemin Christophe - Montreux	500.—
Müller Richard et Brander Hélène - Rheinau	200.—	Weber Blulette - Crésuz	100.—
Odier Luc - Lully	400.—	Wuarchoz Didier et Vivian - Grancy	100.—
Ott Raymond - Lausanne	100.—	Wulliamoz Fabrice - Renens	100.—
Pannatier Marc et Nilla - Chesières	100.—	Wüthrich Martine - Courtelary	100.—
Paquier Claude - Chavannes-près-Renens	200.—	Zufferey Marie - Uvrier	100.—



DONS REÇUS EN 2022

Dons EEAA / STRADA

Fondation Ambroise Jacques Mathieu et Marie-Eugène Mathieu Stiftung	4'000.–
Fondation Comtesse Moira	30'000.–

Dons destinés à la nouvelle construction

M ^{me} Michèle de Preux	5'000.–
Fondation du Centre Patronal	10'000.–
Fondation Emouna	20'000.–
Fondation Jacqueline De Cérenville	25'000.–
Fondation Marie Louise Burnat Stelz	20'000.–
Fondation Orion	5'000.–
Fondation Simone et Daniel Gremaud	10'000.–
Winkler Fahrzeugteile GmbH	5'000.–

Dons reçus en souvenir

de M. Gabriel Déchamboux	730.–
de M. Willi Albisser	4'310.–
de M ^{me} Renate Müller	2'488.–
de M. Beat Kugler	10'000.–



ASSOCIATION LE FOYER

Magasin

Notre magasin, situé dans l'enceinte du foyer, proche des ateliers, offre un vaste choix d'articles confectionnés avec fierté par nos travailleurs.

Cannage et rempaillage de chaises

Vannerie • broserie • natterie • tissage

Mise sous pli, etc.



Durant les travaux, accès par l'entrée principale :

Route d'Oron 90 • 1010 Lausanne

Tél. 021 651 22 12

Mail ateliers.aa@lefoyer.ch

Site www.lefoyer.ch

Heures d'ouverture du magasin :

Du mardi au jeudi :

8 h 30 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 00

Fermé du vendredi au lundi